



SE DEPLACER AUTREMENT, C'EST POSSIBLE !

Presentation du 19 mai 2011

Plan de la présentation

- Les enjeux de la démarche
- Concrètement, comment se décline la politique de covoiturage du Département ?
- Échanges

Les enjeux de la démarche

- Limiter les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation de la voiture individuelle sur le territoire de l'Essonne
- Diminuer le volume de trafic voitures
- Promouvoir de nouveaux modes d'utilisation de la voiture

La politique de déplacements des agents du CG91 se veut :

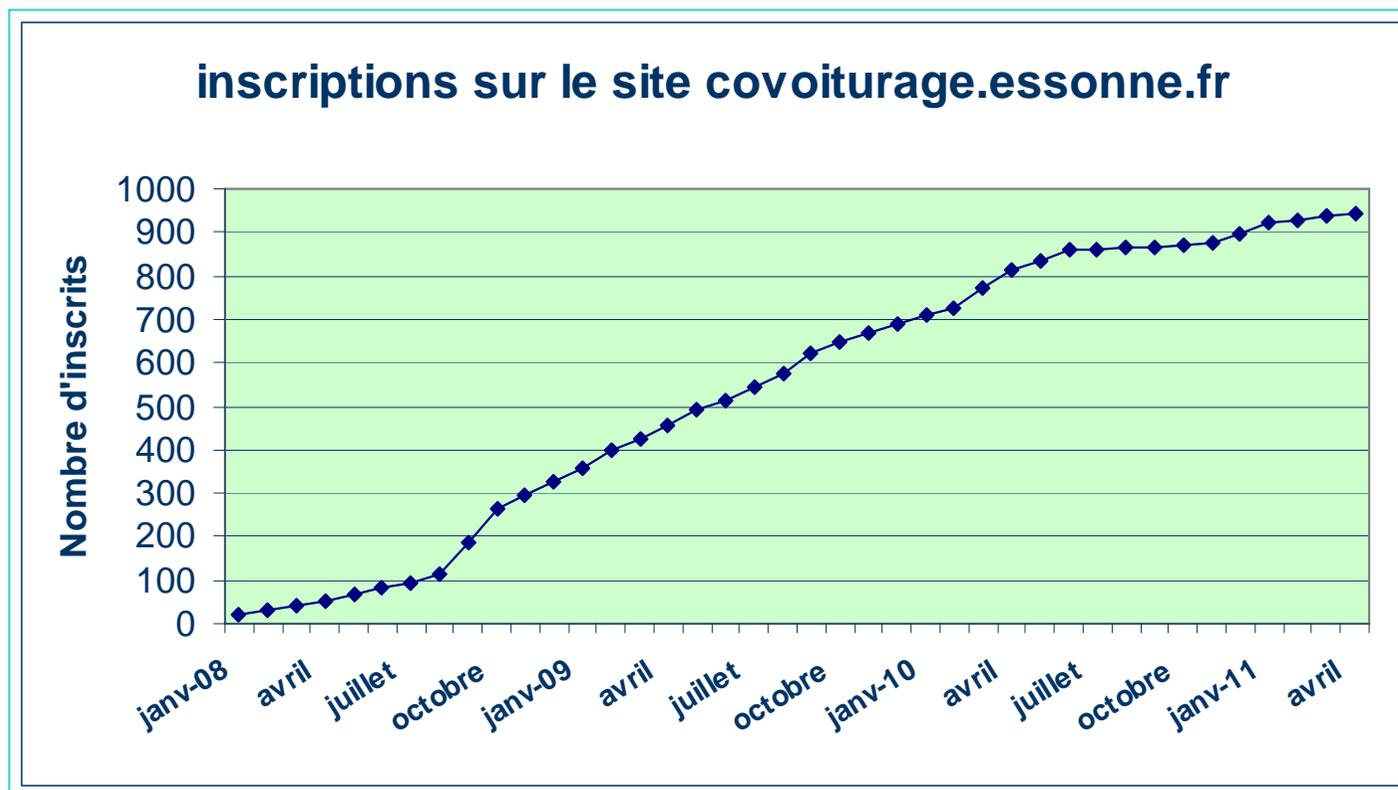
- Volontariste
- Participative
- Cohérente
- Pragmatique

Une politique de déplacements volontariste

- Dès 2005 :
 - Mise en place d'une centrale de covoiturage pour les agents du Département
- Aujourd'hui, près de 200 inscrits du Département
- Un nouveau site : covoiturage.essonne.fr est ouvert au public depuis janvier 2008 (1000 inscrits Essonnien)



Evolution de la fréquentation



Une politique de déplacements participative

- Des études auprès de la population dans le cadre de l'agenda 21
- Un comité technique inter services qui se réunit régulièrement (pilote : Gilles Besnard/DDEPL)
- Un stand aux vœux du Président, lors de la fête des agents, lors de la fête du vélo
...



Une politique de déplacements cohérente

- En adéquation avec les politiques publiques
- Les actions en cours découlent de l'agenda 21
- Le CG91 applique pour ses agents ce qu'il demande à ses habitants

Une politique de déplacements pragmatique

- L'objet n'est pas d'accumuler les études mais de mettre à disposition des Essonniens des outils pratiques pour favoriser les déplacements sûrs et durables
- La meilleure étude de marché est l'expérimentation
- Communication en continue auprès de chacun

Roulez collectif



Importance de

- la communication
- l'animation

Fonctionnement du site/Inscription

- La bourse commune est ouverte à tous les Essonniens (site www.covoiturage.essonne.fr).
- Vous pouvez ainsi trouver un conducteur (ou une conductrice) ou un(e) passager(e) avec qui partager vos déplacements (et faire le plein d'essence deux fois moins souvent).
- Ensuite laissez vous guider et rejoignez les 1000 personnes déjà inscrites

Développer des aires de covoiturage

Extrait de l'étude en Essonne du ministère de l'écologie
(PREDIT : Programme de recherche et d'innovation
dans les transports)

- Beaucoup d'efforts ont été portés sur les enjeux organisationnels du covoiturage
- Des besoins existent en termes infrastructures spécifiques au covoiturage comme les aires de covoiturage qui se sont développées en Bretagne
- Il est envisagé un réseau de stations de covoiturage, avec des stations, bien organisées, bien localisées et offrant un maillage pertinent

L'avenir des services de covoiturage

Extrait de l'étude de l'ADEME de juin 2010

- On constate que les services de covoiturage continuent à se développer aujourd'hui, quelquefois d'ailleurs en concurrence les uns avec les autres.
- Dans ce contexte, l'enjeu apparaît être de rationaliser les approches et de travailler de façon concertée au niveau d'un territoire (ou bassin d'emplois).
- L'existence de problèmes d'appariements plaide également en faveur d'une mutualisation accrue des bases de données des services.
- Il conviendrait de mieux cerner les relations entre les aires de covoiturage et les sites Internet de mise en relation.

Les aires de covoiturage : exemple du Morbihan



MORBIHAN : Un recensement des pratiques spontanées a été effectué, une cinquantaine d'aires de covoiturage « spontanées » ont été identifiées.

Un programme d'aménagement a été fixé en fonction

- Du nombre de véhicules
- De la dangerosité des sites
- De l'interaction avec les transports en commun
- De l'utilisation des infrastructures existantes
- De l'intégration à des chantiers routiers en cours
- De la répartition géographique sur l'ensemble du territoire

Une trentaine de parkings ont été signalés

Aires de covoiturage du Morbihan



Certains aménagés...



Aire des 3 rois réalisée dans le cadre d'un chantier de mise à 2*2 voies

D'autres simplement signalés



Sur des parkings communaux peu utilisés en semaine.

Organisation et valorisation de la pratique au niveau des zones commerciales

- **Ex : Leroy Merlin Quéven**



Dans ce cas le Département met à disposition une signalétique covoiturage aux magasins souhaitant promouvoir la pratique.



Leclerc St Niel Pontivy (vers Loudéac)



Hyper Champion Locminé (vers Vannes)

La signalétique « covoiturage » oriente les véhicules « ventouses » en périphérie du parking, vers des zones non préjudiciables à l'activité des commerces très visibles depuis la route.

Échanges

- Faisabilité ?
- Où en êtes-vous aujourd'hui ?
- Difficultés rencontrées ?
- Vos remarques et idées

Votre contact : Gilles Besnard
Direction des Déplacements
gbesnard@cg91.fr
ou 01 60 91 96 40